

Ministère de la Culture et de la Communication
Direction de l'Architecture et du Patrimoine
Direction de l'Administration générale
Délégation aux Arts plastiques
Institut national d'histoire de l'art
Département des Etudes et de la Recherche

Art, architecture et paysages

Programme interdisciplinaire de recherche

Juin 2004

Troisième appel à propositions

Dépôt des candidatures : **08 octobre 2004**
Ministère de la Culture et de la Communication
Direction de l'Architecture et du Patrimoine
Bureau de la recherche architecturale et urbaine
8, rue Vivienne – 75002 Paris
T. 01.40.15.32.14 – F. 01.40.15.32.66

Comité de pilotage du programme :

Eric Lengereau, chef du bureau de la Recherche architecturale et urbaine (MCC-DAPA-BRAU) ;
Panos Mantziaras, chargé de mission au bureau de la Recherche architecturale et urbaine (MCC-DAPA-BRAU) ;
Nicolas Tixier, chargé de mission au bureau de la Recherche architecturale et urbaine (MCC-DAPA-BRAU) ;
Alice Thomine, chargée de mission à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) ;
Dominique Aris, chargée de mission au bureau de la Diffusion, de l'Action culturelle et des Publics (MCC-DAPA) ;
Arlette Auduc, conservatrice du patrimoine au bureau des Jardins et du Patrimoine paysager (MCC-DAPA) ;
Claude Rouot, chargée de mission à la mission de la Recherche et de la Technologie (MCC-DAG-MRT) ;
Joëlle Metzger, chargée de mission à la mission de la Recherche et de la Technologie (MCC-DAG-MRT) ;
Odile Canale, chef du département des Enseignements, de la Recherche et de l'Innovation (MCC-DAP) ;
Pascal Guernier, bureau de la Recherche et de l'Innovation (MCC-DAP) ;
Colette Garaud, chargée de mission à l'inspection de l'enseignement artistique (MCC-DAP) ;
Jean-Claude Conesa, chargé de mission à l'inspection de l'enseignement artistique (MCC-DAP).

Partenaires institutionnels du programme :

Ministère de la Culture et de la Communication

Direction de l'Architecture et du Patrimoine

Bureau de la Recherche architecturale et urbaine

Bureau de la Diffusion, de l'Action culturelle et des Publics

Bureau des Jardins et du Patrimoine paysager

Direction de l'Administration générale

Mission de la Recherche et de la Technologie

Délégation aux Arts plastiques

Mission permanente d'Inspection, de Conseil et d'Evaluation de l'enseignement artistique

Bureau de la Recherche et de l'Innovation

Institut national d'histoire de l'art

Département des Etudes et de la Recherche

Coordination scientifique du programme :

Eric Lengereau, chef du bureau de la Recherche architecturale et urbaine (MCC-DAPA)
Panos Mantziaras, chargé de mission (MCC-DAPA-BRAU)
Nicolas Tixier, chargé de mission (MCC-DAPA-BRAU)
Edith Faucheux, assistante (MCC-DAPA-BRAU)

Préparation, conception et rédaction de l'appel à propositions de recherche :

Les premières orientations du programme « Art, architecture et paysages » ont d'abord guidé la réflexion collective du comité de pilotage, au cours des années 2001 et 2002, vers l'analyse des relations enseignement/recherche dans les différents secteurs concernés. Ainsi l'étude de Martine Bouchier, commandée par la direction de l'Architecture et du Patrimoine et prochainement diffusée, est-elle consacrée à l'analyse des enseignements artistiques dans les écoles d'architecture d'une part, et à l'analyse des formations aux problématiques architecturales dans les écoles d'art d'autre part.

Conçu et élaboré par le bureau de la recherche architecturale et urbaine, le présent programme de recherche a bénéficié des apports successifs des membres du comité de pilotage. La rédaction en a été confiée à Hugues Fontenas, architecte et historien de l'architecture.

Après une première phase incitative organisée en 2002, le soutien des premiers projets scientifiques sélectionnés a été engagé. Ce second appel à propositions doit venir renforcer les problématiques scientifiques proposées par le programme. Il doit aussi confirmer (ou infirmer) les financements exploratoires accordés à certains projets sélectionnés. Il doit enfin susciter l'intérêt de ceux qui, pour diverses raisons, n'ont pas été en mesure de remettre une proposition de recherche lors de la première session.

SOMMAIRE

Avant-propos et avertissement	4
1. Introduction.....	4
1.1. Art, architecture et paysages	4
1.2. Migrations interdisciplinaires	5
2. Objectifs.....	7
2.1. Le renouvellement des objets de recherche	7
2.2. La structuration des dynamiques scientifiques...	7
3. Problématique générale.....	8
3.1. L'ouverture artistique des productions architecturales	8
3.2. L'évolution des pratiques artistiques	10
3.3. L'art et les enjeux du projet urbain	12
3.4. Les convergences de l'échelle paysagère	13
3.5. Les institutions, la diffusion et la critique	14
3.6. Les métiers et les enjeux professionnels.....	16
3.7. L'internationalisation et la démarche comparatiste	17
4. Orientations thématiques	18
4.1. Epistémologies	18
4.2. Histoire et théories	19
4.3. Auteurs, acteurs et processus	19
4.4. Applications, expérimentations et création	20
5. Modalités de la consultation	21
5.1. Recevabilité des projets scientifiques	21
5.2. Constitution des équipes de recherche	21
5.3. Présentation des candidatures.....	22
5.4. Mode et critères de sélection des propositions ..	23
5.5. Echanges et restitution.....	23
6. Orientations bibliographiques	24
6.1. Ouvrages, articles, catalogues et rapports	24
6.2. Périodiques.....	24
7. Calendrier.....	25

Avant-propos et avertissement

Pour cette troisième session du Programme « Art, architecture et paysages », les membres du comité de pilotage ont souhaité que deux perspectives de recherche soient appréhendées de manière approfondie. Elles correspondent aux orientations thématiques n°2 et n°4 que l'on trouvera dans le texte du présent appel à propositions (§ 4.2 et § 4.4), « histoire et théorie » d'une part et « Application, expérimentations et création » d'autre part. Les projets scientifiques attendus devront donc se situer clairement dans ce double cadre prioritaire.

1. Introduction

Au sein du ministère de la Culture et de la Communication, la direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA), la délégation aux Arts plastiques (DAP) et la direction de l'Administration générale (DAG) sont associées pour la mise en œuvre du programme interdisciplinaire de recherche « Art, architecture et paysages ». Dans le cadre de la politique scientifique qui lui est propre, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) participe également au lancement de cette première action incitative.

1.1. Art, architecture et paysages

Le programme interdisciplinaire de recherche « Art, architecture et paysages » se propose d'interroger la nature plurielle des productions plastiques qui, au quotidien, participent des transformations de l'espace sensible, du cadre de vie et de la culture matérielle des sociétés contemporaines. Au cœur de ce programme et à la croisée de préoccupations intellectuelles, de configurations expérimentales et d'enjeux professionnels, se situe la fécondité des relations entre pratiques artistiques, conceptions architecturales et transformations paysagères.

Malgré l'existence de travaux théoriques et historiques reconnus, le tissu des relations entre art, architecture et paysages reste un territoire d'investigations scientifiques souvent appréhendé de manière marginale, périphérique, voire confidentielle. A quelques exceptions notables près, en effet, les objets de recherche n'ont franchi que timidement les frontières de ces champs d'interrogations pourtant limitrophes où se conjuguent tout à la fois les cultures de l'espace, la manipulation des échelles, le sens de la forme, les processus de projet et la construction des catégories esthétiques.

Or, depuis plus d'une vingtaine d'années, dans les pratiques artistiques comme dans les productions architecturales et l'aménagement des territoires (urbains, suburbains et ruraux), dans les évolutions pédagogiques comme dans les avancées doctrinales, s'expriment de nouvelles ouvertures intellectuelles, de nouvelles porosités disciplinaires, de nouvelles perméabilités conceptuelles. Fréquemment, les problématiques appréhendées par les uns et les autres se croisent et se superposent dans les musées, galeries et autres lieux d'expressions plastiques, d'expositions artistiques et d'installation *in situ*. Dans le quotidien des transformations de l'espace habité – espaces publics, semi-publics ou privés –, les stratégies professionnelles se mesurent, s'organisent et se font l'écho d'une demande sociale qui souligne de plus en plus les traits d'une ambition culturelle pour le cadre de vie. Ainsi, les marchés publics de maîtrise d'œuvre suggèrent-ils souvent la cohabitation des artistes, des architectes, des architectes urbanistes et des paysagistes. Les compétences se côtoient désormais dans les concours d'architecture, les études d'urbanisme, les opérations de restructuration urbaine et les stratégies d'aménagement à l'échelle territoriale.

Malgré les expériences décevantes d'une intégration art/architecture/paysages parfois qualifiée d'utopique, les savoir-faire de la maîtrise d'ouvrage et de la commande publique se sont ouverts à l'exigence des complémentarités qui permettent à la transformation des lieux d'être à la fois l'objet de l'œuvre, l'objectif de l'architecture et la vocation des paysages en mutation.

Du point de vue de l'histoire des idées et de l'évolution des pratiques, les enjeux sont multiples et les intérêts sont partagés. En témoigne la multiplicité des manifestations (concours, conférences, séminaires, colloques, expositions) consacrées à l'analyse de ces dynamiques transversales. Depuis 1999, les initiatives d'Archilab à Orléans ont mis l'accent sur les démarches de conception architecturale et urbaine résolument situées dans le champ des pratiques artistiques. Le Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire, quant à lui, a notamment permis la confrontation des travaux d'artistes, d'architectes et de paysagistes. Se succèdent aussi les rencontres et colloques organisés sur le thème de ces articulations problématiques qui, pour pertinentes qu'elles soient au plan théorique et historique, n'en révèlent pas moins, et peut-être trop souvent, la réalité de territoires concurrentiels¹. Plus récemment, et dans un autre registre, l'ouverture officielle des Grands ateliers de l'Isle d'Abeau est venue concrétiser, au sein d'un projet interdisciplinaire ambitieux, l'association pédagogique et scientifique des écoles d'art, d'architecture et d'ingénierie².

A l'évidence, les relations entre art, architecture et paysages font problème et les premiers éléments de réflexion semblent devoir ouvrir un large éventail d'interrogations et de productions scientifiques. Telle est en tout cas l'hypothèse principale qui guide le lancement de cette action incitative.

2.2. Migrations interdisciplinaires

La présente consultation de recherche s'inscrit dans le cadre des orientations nationales affichées par les politiques scientifiques qui font de l'interdisciplinarité une priorité³. Elle épouse ainsi les perspectives d'évolution stratégique récemment exprimées par le CNRS dans la mise en œuvre structurante de sa politique des UMR, dans l'élaboration de son projet d'établissement et dans la signature de son contrat d'action pluriannuel⁴. Elle intègre aussi les objectifs interdisciplinaires des écoles doctorales mises en place sur l'ensemble du territoire universitaire. Elle se situe également dans la lignée de la dernière Action concertée incitative (ACI) lancée par le ministère de la Recherche sur le thème « Terrains, techniques, théories. Travail interdisciplinaire en sciences humaines et sociales »⁵. Dans la logique d'un partenariat à renforcer, cet appel d'offres adopte enfin les principes d'articulation ayant à rapprocher les politiques sectorielles du ministère de la Culture relevant de la recherche et de la création⁶.

Le second objectif du programme « Art, architecture et paysages » vise donc à promouvoir, à partir de cette problématique générale, les pratiques scientifiques de type interdisciplinaire.

Chacun des trois territoires d'investigations mobilise des enjeux intellectuels qui s'orientent vers les deux autres, et plus encore vers des champs d'interrogations relevant des multiples domaines de la connaissance. Au sein même d'une communauté d'intérêts – l'art, l'architecture ou les paysages –, se manifestent ainsi des tendances naturelles à l'hybridation disciplinaire, au

1. Cf. notamment « Art et architecture », colloque organisé en mai 2000 au Conservatoire national des Arts et Métiers à l'initiative conjointe de la DAP et de la DAPA ; « Métiers de l'architecture », colloque organisé en avril 2002 sur le thème des nouvelles technologies à l'Ecole d'architecture de Montpellier ; « Art, architecture, urbain », septième rencontre du réseau « Architecture et philosophie » organisée en mai 2002 à l'Ecole d'architecture de Marseille-Luminy ;

2. Le bâtiment des Grands ateliers de l'Isle d'Abeau a été inauguré en décembre 2001 par Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication ; l'arrêté interministériel du 23 avril 2002 approuve la convention constitutive du groupement d'intérêt public des Grands ateliers ; la récente installation du Conseil d'administration et du Conseil scientifique et pédagogique marque de façon significative la période de "montée en puissance" de cette institution interdisciplinaire.

3. Voir "Pluridisciplinarité et synergies : une nécessité pour la recherche", Avis et rapports du Conseil économique et social, Paris, Ed. des Journaux officiels, avril 2002.

4. Le contrat d'action pluriannuel du CNRS a été signé par Roger-Gérard Schwartzberg, ministre de la recherche, le 21 mars 2002. Parmi les trois objectifs stratégiques que se fixe le contrat figure celui de développer l'interdisciplinarité. Voir aussi le rapport du Groupe de réflexion stratégique du CNRS "Traitement des systèmes complexes et interdisciplinarité", septembre 2001.

5. Le conseil scientifique de l'Action concertée incitative (ACI) "Terrains, techniques, théories. Travail interdisciplinaire en sciences humaines et sociales", dont la direction a été confiée à Michel Lussault, a été installé par Kitty Schwartz, directrice de la Recherche, le 5 mars 2002.

6. Les orientations retenues pour la mise en œuvre du Schéma stratégique de la recherche au ministère de la Culture et de la Communication suggèrent la création, au sein du Conseil ministériel de la recherche, d'un groupe de travail transversal sur le thème des relations entre recherche et création artistique. Sur les questions interdisciplinaires, on peut également citer les productions scientifiques issues des procédures incitatives du Programme interministériel de recherche "Culture, ville et dynamiques sociales" coordonné par la mission de la Recherche et de la Technologie du ministère de la Culture et de la Communication. Par ailleurs, pour la seconde fois depuis sa création, le Conseil scientifique de la recherche et des études de la délégation aux Arts plastiques s'est réuni, le 17 juin 2002, pour sélectionner les propositions de recherche qui lui étaient soumises, parmi lesquelles certaines étaient focalisées sur l'art et la ville.

métissage des compétences, au croisement des savoirs et savoir-faire. Le présent appel d'offres doit permettre à la communauté scientifique d'interroger la réalité de ces dynamiques intellectuelles transversales qui irriguent les processus de conception, alimentent la démarche de projet et se traduisent dans l'espace par une transformation physique de type culturel. C'est en cela qu'il s'agit notamment d'inciter au développement d'une interdisciplinarité scientifique ayant pour objet de recherche l'interdisciplinarité pratique (située à la marge des territoires académiques) des enjeux intellectuels, des réflexes doctrinaux et des stratégies professionnelles de l'art, de l'architecture et des paysages.

Les projets de recherche soumis dans le cadre de ce programme devront donc s'inscrire clairement dans une perspective de migrations interdisciplinaires, c'est à dire bien au-delà des collaborations ponctuelles où se côtoient timidement les compétences et les disciplines⁷. Il est donc attendu des équipes constituées une réflexion approfondie sur les modalités de collaboration interne, sur les exigences du travail interdisciplinaire, sur les orientations méthodologiques retenues et sur le périmètre des investigations scientifiques.

7. Voir le texte d'Edgar Morin dans les actes du colloque du CNRS "Interdisciplinarité" publiés dans *Carrefour des sciences*, Paris, Editions du CNRS, 1990.

2. Objectifs

2.1. Le renouvellement des objets de recherche

Au sein de la thématique générale énoncée par le programme, la dynamique interdisciplinaire suggère la construction de nouveaux objets de recherche et la définition de problématiques jusqu'à présent peu ou pas appréhendées.

S'adressant prioritairement aux compétences issues des écoles d'architecture, des écoles d'art, des écoles du paysage et des universités, cette action incitative se donne pour perspective prioritaire l'émergence de projets de recherche inédits tout en étant précis, rigoureusement structurés, et situés à l'intérieur des interfaces problématiques de l'art, de l'architecture et des paysages. Autrement dit, les travaux interdisciplinaires auront à appréhender les ensembles complexes d'analyse au sein desquels figurent, telles qu'énoncées dans les orientations thématiques de l'appel d'offres (voir infra), les questions de nature épistémologique, les investigations de type historique et théorique, les interrogations visant les relations auteurs/acteurs /processus, et enfin les problématiques permettant d'articuler les productions théoriques avec des applications et expérimentations dans le champ du projet et de la création.

2.2. La structuration des dynamiques scientifiques

Le programme « Art, architecture et paysages » est conçu et mis en œuvre pour permettre, non seulement la formulation de synergies nouvelles, mais aussi la mise en œuvre structurelle des compétences, des thématiques et des partenariats scientifiques. Le Comité de pilotage du programme et les experts sollicités seront donc particulièrement attentifs à l'expression des potentialités structurantes contenues dans les propositions de recherche.

Il pourra ainsi s'agir de concevoir la mise en place d'une unité de recherche ayant vocation à être officiellement habilitée et soutenue. Il pourra également s'agir de réunir les compétences de recherche autour d'une thématique précise afin de définir la cohérence et le fonctionnement d'un réseau scientifique. Pourront être aussi exprimés les termes d'une initiative exploratoire, de mise en commun, de capitalisation ou de valorisation destinée à approfondir, à l'occasion d'une journée d'étude, d'un colloque ou d'une publication, une problématique particulière inscrite dans le programme. Il pourra enfin être prévu de dessiner les perspectives d'un partenariat ponctuel susceptible de rendre possible, toujours dans le cadre du programme, des actions d'expérimentation nécessitant des ressources et matériaux spécifiques, des conditions propices à une mise en espace, ou encore des dispositifs pertinents de valorisation et/ou d'exposition.

3. Problématique générale

3.1. L'ouverture artistique des productions architecturales

Depuis une vingtaine d'années, les productions architecturales semblent s'ouvrir aux champs artistiques selon des modalités que reflètent à la fois les pratiques de collaborations, les postures de mobilité professionnelle, les mutations dans le corpus des références intellectuelles et/ou plastiques, les échanges et/ou emprunts dans les attitudes conceptuelles et les interventions qui s'expriment au sein de nouveaux lieux et réseaux.

Le rapprochement des domaines de l'art, de l'architecture et des paysages n'est certes pas chose nouvelle. Mais les productions elles-mêmes permettent de constater que les faisceaux de convergence existent et tendent à se développer. En France, ils correspondent probablement à des effets générationnels : les replis disciplinaires et les crises identitaires résultant du démantèlement de l'ancienne Ecole des Beaux-arts, dans l'après-1968, se sont récemment estompés. Formés en dehors des pesanteurs et des tabous véhiculés par l'enseignement de l'architecture en pleine reconstruction, les jeunes architectes peuvent aujourd'hui envisager des relations intellectuelles plus libres et plus sereines avec les pratiques artistiques.

C'est ainsi que les collaborations entre architectes et artistes tendent à se multiplier et à s'exercer sur des bases élargies qui dépassent la seule question de l'œuvre d'art « intégrée » ou, pour le contexte français, celle du « 1% artistique ». Les artistes sont parfois sollicités par les architectes pour intervenir au sein de leur équipe ; leur rôle et la nature de leur travail dépend alors étroitement de la place qui leur est réservée dans le processus d'élaboration du projet. L'artiste peut suggérer un regard extérieur décalé, une analyse décentrée, une vision/lecture particulière du programme ou du site – et ceci dès les prémises du projet –, comme il peut apporter un savoir-faire plastique, une sensibilité particulière pour la conception d'un élément d'architecture (travail sur les matériaux, les textures, la lumière, les effets visuels, les nouvelles technologies...). On peut citer par exemple les nombreuses expériences développées par l'agence Herzog et de Meuron : collaborations intellectuelles (notamment avec Remy Zaugg) et interventions ciblées (avec Rosemarie Trockel et Adrain Schiess pour la mise au point de partitions/voilages dans les immeubles de bureaux de Ricola à Laufen, en Suisse, en 1999).

Ces types de collaboration évoquent, sur bien des aspects, les rapports qui s'établissent entre les architectes et certains bureaux d'étude ou consultants spécialisés. Les artistes sont sollicités, soit pour une compétence d'expertise (à la fois intellectuelle et esthétique), soit pour une technicité plastique qui relève de la manipulation concrète des formes et de l'espace. Il est à noter que ces modalités d'intervention tendent à respecter parfaitement les limites de champs de compétences déterminés, l'apport de chacun étant le plus souvent situé et identifiable.

Encore marginales dans le paysage hétérogène des productions architecturales, ces expériences de collaboration sont toutefois assez nombreuses et développées pour que l'on puisse s'interroger sur leur nature exacte, sur leurs contours, leurs motivations et leurs résultats, au-delà même des effets de médiatisation immédiats. Y a-t-il plusieurs types de transversalité où convergent les intérêts communs des architectes et des artistes ? Les collaborations sont-elles aussi confidentielles qu'on veut bien le dire ? Ont-elles tendance à se généraliser, et pourquoi ? Comment s'intègrent-elles dans le schéma d'articulation des compétences au sein des équipes de maîtrise d'œuvre ? Le rapprochement des architectes et des artistes génère-t-il des échanges d'outils, de méthodes, de savoirs et de savoir-faire ? De telles collaborations sont-elles souhaitées, programmées et sollicitées par les acteurs de la maîtrise d'ouvrage architecturale ? Dans le processus complexe d'élaboration du projet d'architecture, le moment et les conditions d'intervention des artistes semblent devoir être particulièrement analysés. L'apport des compétences artistiques est-il plutôt de nature intellectuelle (en amont, c'est à dire dans le processus de conception) ou matérielle (en aval, c'est à dire pendant la phase de mise en œuvre et de réalisation) ? La programmation, phase déterminante de la vie du projet d'architecture, est-elle concernée par ces phénomènes de transversalité ?

Indépendamment des collaborations directes qui peuvent s'établir entre architectes et artistes, l'ouverture artistique des productions architecturales peut être analysée à travers la pratique des « emprunts » : citations plus ou moins littérales d'œuvres artistiques dans les projets, références aux théories artistiques dans les discours, détournements dans les démarches conceptuelles, appropriations des dispositifs d'expression plastique dans les modes de représentation... De tels phénomènes d'emprunts ne sont certes pas nouveaux et leur développement récent, promu parfois de manière systématique, mérite les investigations d'une approche théorique et d'une mise en perspective historique.

L'intérêt renouvelé de certains architectes pour les démarches de type artistique se reflète également dans l'évolution récente de la presse spécialisée (revues d'architecture, publications professionnelles...) traditionnellement cloisonnée : les « sujets artistiques » y sont, non seulement plus nombreux et plus diversifiés, mais aussi mieux valorisés. Ainsi, depuis 1994, la revue *L'Architecture d'Aujourd'hui* a-t-elle régulièrement publié des articles importants consacrés aux productions artistiques : sur des artistes oeuvrant dans un registre proche de celui de l'architecture (Laurent Pariente), sur des artistes portant un regard spécifique sur l'architecture et les paysages (Fischli & Weiss), sur des expositions marquantes (rétrospective Mark Rothko au MAMVP), sur des créateurs de mode (Dries van Noten), sur des artistes recourant à des savoir-faire constructifs pour des œuvres monumentales (Frank Stella), sur des thématiques particulières telles que les « micro-architectures », etc... La question se pose d'elle-même : que signifie la succession des problématiques artistiques appréhendées par la presse spécialisée en architecture ? Dans quelle politique d'information et d'édition ces nouvelles orientations s'inscrivent-elles ?

Parallèlement, la présence soutenue des préoccupations artistiques dans la presse spécialisée témoigne d'un intérêt croissant pour les démarches réellement contemporaines. En effet, pendant longtemps, les problématiques de l'art contemporain analysées dans les revues d'architecture et intégrées dans la démarche intellectuelle des architectes ne semblaient relever que de productions artistiques déjà anciennes – le minimal art ou le land art – et présentant des relations (apparemment) immédiates avec les questions architecturales. L'importance accordée aujourd'hui à des travaux plus diversifiés tels que la vidéo, la mode, la photo, les interventions *in situ*, ou encore les nouvelles images, traduit-elle une évolution du regard des architectes sur les pratiques et productions artistiques ? Ces phénomènes sont-ils sensibles dans le paysage pédagogique des écoles d'architecture ? Quels types de références artistiques sont aujourd'hui convoqués dans le discours des architectes ?

Un autre cas d'ouverture de l'architecture à l'art contemporain peut se lire dans la présence désormais affirmée des architectes dans les manifestations artistiques. Les exemples sont nombreux : depuis le milieu des années 1990, avec la présentation de leurs projets ou de leurs réalisations, les architectes sont régulièrement présents dans les expositions d'actualité de la création française organisées à l'ARC (Musée d'art moderne de la Ville de Paris) ; Le Magasin, centre d'art contemporain de Grenoble, a plusieurs fois ouvert ses galeries à des architectes tels que François Roche, Lacaton & Vassal ; la dernière Biennale d'art américain du Whitney Museum, à New-York, incluait les travaux de deux agences d'architecture, Lebbeus Woods et Rural Studio... De plus en plus fréquemment, certains architectes positionnent leur production à la fois sur la scène traditionnelle de la maîtrise d'œuvre et dans un circuit artistique. Ils développent ainsi des pratiques d'intervention qui les rapprochent inéluctablement des artistes, sans que soit remis en cause leur statut et légitimité d'architecte. Les manifestations françaises d'Archilab ont mis l'accent sur ce type de postures à la fois intellectuelles et professionnelles qui existaient déjà bien avant à l'échelle internationale.

Les évolutions et glissements de cette nature participent de l'incertitude des frontières disciplinaires, posent la question du statut d'auteur de l'architecte et renvoient certainement à des stratégies professionnelles. Il conviendrait ainsi d'analyser la réalité des connaissances mutuelles de ces milieux professionnels. Dans la recherche d'une stratégie d'ouverture et de décentrement par rapport à leur propre culture disciplinaire, les architectes s'intéressent-ils plutôt à des démarches, à des productions ou à des produits artistiques ? Au sujet de ces décalages, glissements et déplacements sur l'échiquier des productions plastiques, des travaux de recherche historiques et théoriques peuvent aujourd'hui être élaborés à un niveau national et international.

Entre art et architecture, la palette de ces échanges et pratiques intermédiaires doit être appréhendée de manière exhaustive afin d'en comprendre les motivations intellectuelles et professionnelles, d'en distinguer les ressorts fondamentaux des aspects superficiels, d'en analyser les conséquences en terme de commande et de maîtrise d'ouvrage et, finalement, d'en mesurer la portée réelle dans le cadre des transformations culturelles du cadre de vie.

3.2. L'évolution des pratiques artistiques

Pour appréhender de manière fine les interfaces multiples qui lient art et architecture, il convient également de considérer les récentes mutations opérées et les dernières ouvertures ménagées à l'intérieur même de champs artistiques dont les contours, dans une tradition moderniste, sont beaucoup plus mobiles que ceux de l'architecture.

De nombreux artistes orientent aujourd'hui leurs travaux vers des champs disciplinaires diversifiés qui les rapprochent parfois – lorsqu'ils ne sont pas totalement intégrés – de savoirs et de savoir-faire comme ceux du design, de l'aménagement intérieur, de la mode, du graphisme, de la communication, de l'action sociale ou de l'architecture... Certains acteurs de la création contemporaine jouent ouvertement sur une ambiguïté des genres ou choisissent d'investir tour à tour des domaines différents : Hussein Chalayan, créateur de mode, invente des vêtements-objets qui sont aussi des pièces de design et sont présentés dans les lieux d'exposition artistique ; l'artiste Lucy Orta conçoit des vêtements qui jouent un rôle essentiel dans des "actions urbaines" au contenu politique et social très affirmé ; les travaux de l'Atelier van Lieshout tendent à se rapprocher ce qu'on pourrait qualifier de "pièces d'architecture" ; les artistes Viktor & Rolf se sont éloignés des circuits strictement artistiques pour se positionner comme des professionnels de la mode dont les créations sont diffusées en magasins... De véritables stratégies sur les positionnements professionnels et les frontières entre champs esthétiques sont ainsi au centre de démarches artistiques ouvertement transdisciplinaires, non plus dans la perspective d'une abolition des limites ou d'une recherche de continuité unitaire, mais bien dans celle d'une utilisation consciente et efficace de l'épaisseur même des marges interdisciplinaires.

Il y a donc lieu d'interroger sur ce type de démarches artistiques dont les projets suggèrent parfois la mise en oeuvre de moyens importants, impliquant de nombreux acteurs (institutionnels, administratifs, associatifs, économiques), et rapprochant substantiellement, du point de vue des outils, des territoires et des méthodes, le travail de l'artiste de celui des professionnels de la maîtrise d'oeuvre comme les architectes ou les paysagistes. De telles démarches sont-elles encore isolées ? Sont-elles encouragées par les structures de maîtrise d'ouvrage et sous quelle forme ? Assurément, ces interrogations croisent à nouveau l'analyse des collaborations entre artistes, architectes et paysagistes.

En fait, si de nombreux travaux artistiques élaborés dans les années 1970 renvoyaient directement à l'architecture en utilisant ses codes, ses objets ou ses matériaux (on peut évoquer par exemple les travaux de Melvin Charney, d'Alice Aycok, de Siah Armajani...), la question des rapports de l'art à l'espace architectural, à l'espace urbain ou au paysage semblent se poser aujourd'hui de manière différente : l'exploration et la maîtrise des frontières disciplinaires semblent davantage se concevoir à partir de questions économiques et sociales, et renvoient à des positionnements professionnels. A la fois dans les enseignements et les pratiques professionnelles, la mutation des démarches artistiques en direction du design (design d'objets ou design d'espace), domaine historiquement proche de l'architecture, en est une illustration. Les problématiques architecturales appréhendées par les démarches artistiques se placeraient-elles aujourd'hui davantage sur le plan des stratégies de décloisements professionnels que sur celui des préoccupations d'ordre intellectuel et conceptuel ?

L'éventail des formations dispensées aujourd'hui dans les écoles d'art reflète cette ouverture. Même si le modèle de l'artiste "créateur" individuel semble encore prédominant, les dynamiques pédagogiques s'orientent souvent vers des domaines comme ceux du design, du graphisme, du multimédia, de la mode, et donc à d'autres formes de pratiques et de parcours professionnels au sein desquels, assurément, les nouvelles technologies de l'information et de la communication mobilisent des intérêts grandissants. Dans les projets personnels des étudiants des écoles d'art, l'architecture, la ville et les paysages occupent une place importante qui mérite aussi d'être

étudiée. Les territoires de mutation de la ville contemporaine tels que la friche industrielle font ainsi l'objet d'investigations pédagogiques qui se manifestent aux différentes échelles de transformation du cadre de vie (espace architectural, espace public, paysages urbains et territoires suburbains...).

Intégrant des problématiques spatiales et des logiques socio-économiques plus contextualisées, l'évolution de ces pratiques artistiques correspond-elle aux mécanismes de la commande et des politiques publiques ? Comment situer ces évolutions internes aux milieux de l'art dans l'éventail des pratiques interdisciplinaires ? Dans quelle mesure, et sous quelle forme, les territoires de production de l'art contemporain sont-ils concernés par les métiers plus ou moins institués de l'architecture, de la ville et des paysages ?

3.3. L'art et les enjeux du projet urbain

D'importants programmes de commandes artistiques ont accompagné, au cours de la dernière décennie et à l'initiative de collectivités locales, la mise en œuvre de grands projets d'aménagement urbain. La réalisation de lignes de tramway à Strasbourg, Montpellier ou Orléans ont ainsi fait émerger des opérations significatives qui semblaient dépasser largement le cadre traditionnellement désuet du "1% artistique". En de telles occasions, la commande artistique a participé d'une ambitieuse politique de restructuration de l'espace. Parfois, elle a contribué à la revalorisation et à la requalification de quartiers jugés difficiles. Quel est précisément le rôle d'actions artistiques menées dans ces contextes particuliers ? Au sein des processus complexes d'aménagement, là où sont convoqués de multiples compétences et intérêts, les productions artistiques ont-elles une influence particulière dans la perception collective des mutations urbaines, dans la fabrique des paysages, dans la lecture de l'espace, dans la compréhension des échelles et dans la maîtrise des temporalités ? Comment le travail des artistes est-il reçu, appréhendé, approprié et parfois même instrumentalisé par les différents acteurs des politiques publiques d'aménagement de l'espace, par les populations, les usagers, les habitants ?

Les interventions artistiques de cette nature sont maintenant suffisamment nombreuses ou importantes pour essayer d'en comprendre les mécanismes et tenter de répondre à certaines interrogations qu'elles ont pu – et continuent de – susciter. Comment les artistes ont-ils travaillé avec les autres équipes de maîtrise d'œuvre ? Comment les services de maîtrise d'ouvrage ont-ils accueilli ces nouveaux intervenants ? Des habitudes de dialogue se sont-elles développées ? Les interventions ponctuelles, spectaculaires et médiatiques ont-elles été prolongées par des collaborations suivies ? Ces expériences ont-elles amené des collectivités publiques et leurs organismes de maîtrise d'ouvrage à développer une véritable réflexion sur l'intervention des artistes en milieu urbain ? De nombreux projets urbains sont aujourd'hui à l'œuvre. Certains bénéficient d'une vision politique, d'un volontarisme éclairé et de compétences reconnues. D'autres pas. Comme pour l'échelle architecturale, la question mérite d'être posée : où se situe véritablement, dans les processus de réflexion, de concertation et de mise en œuvre, l'intervention de l'artiste : en amont, avec une autorité d'expertise, de conseil et/ou de programmation ; en aval, avec une légitimité de conception d'objets, d'installation *in situ* et/ou de définition d'actions ?

En la matière, il convient sans doute de rapprocher les politiques de la commande d'une forme de "spécialisation urbaine" affichées par certaines démarches artistiques. A l'occasion d'interventions ou d'actions qui ne relèvent pas de la permanence ou de la monumentalité, certains artistes inscrivent en effet leurs travaux au cœur de contextes urbains et prennent en compte des dimensions complexes, esthétiques, mais également fonctionnelles, sociales, politiques ou économiques (on peut penser aux interventions d'Antoni Muntadas qui s'intègrent autant à l'espace urbain qu'à celui de l'Internet, aux aménagements de Vito Acconci dans l'espace public, aux installations urbaines de Tadashi Kawamata...). Ce type de propositions artistiques qui veulent considérer les multiples échelles de réalité urbaine, peut-il, doit-il, ou ne doit-il pas, se rapprocher des compétences traditionnelles de la maîtrise d'œuvre urbaine, celles des architectes, des architectes urbanistes, des paysagistes ?

3.4. Les convergences de l'échelle paysagère

Paysages urbains, paysages suburbains et paysages naturels sont au centre de la démarche de nombreux artistes et professionnels de la maîtrise d'œuvre (architectes, architectes urbanistes et paysagistes) en même temps qu'ils intéressent philosophes et historiens. En soi, l'échelle paysagère est une et plusieurs à la fois. Elle est une parce que toute intervention, de la plus modeste à la plus imposante, tend à modifier "le" paysage. Elle est plusieurs car elle convoque de multiples compétences et responsabilités, suggère de nombreuses acceptions et convictions, et suscite la convergence des enjeux interdisciplinaires les plus riches.

C'est pourquoi la question paysagère, dans le cadre de ce programme, est concernée dès lors que les objets de recherche s'inscrivent dans une logique spatiale qui dépasse largement l'échelle architecturale. Comme terrain d'investigations pour l'étude des relations entre art et paysages, l'espace habité des territoires construits paraît devoir être privilégié. Mais certaines propositions de recherche ne sauraient faire l'économie des multiples acquis scientifiques qui jalonnent l'histoire du paysage, avec ses racines artistiques, ses fondements esthétiques et ses fonctions analytiques au service de l'espace naturel. Car on le sait, le paysage est d'abord une somme de constructions intellectuelles qui, par la mécanique du regard, permet une certaine lecture de l'espace. En ce sens, les interactions multiples qui rapprochent la dimension naturelle du paysage et les productions récentes de l'art contemporain sont à revisiter à la lumière d'une demande sociale de plus en plus liée à l'écologie, à l'environnement au développement durable. Elle sont donc à analyser dans leurs étroites relations avec l'espace construit des urbanisations diffuses, des infrastructures de transport et des territoires en mutation. Il en est ainsi de la restructuration des zones portuaires et des friches industrielles, de l'aménagement des zones commerciales et des entrées de ville, de la réalisation des nouveaux parcs urbains et des jardins contemporains.

Les liens entre paysages et projets artistiques se manifestent aujourd'hui de multiples façons. Paysagistes et artistes sont fréquemment associés pour telle ou telle opération de conception d'un espace public. Davantage que dans les relations entre art et architecture, les processus de collaboration et d'intégration paraissent trouver leur cohérence. Là où les enjeux intellectuels semblent vouloir concilier nature et culture au sein d'un projet consensuel, quelle est la réalité de ces relations professionnelles ? Sur les terrains changeants de l'espace public, comment s'opèrent les rapprochements conceptuels du plasticien et du paysagiste ? Existe-t-il un socle de sensibilités communes qui rendrait le projet de paysage plus accueillant à l'égard de l'œuvre ou de l'intervention d'un artiste ?

Les orientations muséographiques de certaines institutions comme les centres d'art témoignent par ailleurs du regain d'intérêt pour les thématiques transversales qui mêlent le projet artistique et les différentes perceptions paysagères. Le Centre d'art de Vassivière en Limousin, qui s'est récemment redéfini en Centre d'art et du paysage, a centré sa programmation pour l'été 2002 autour du thème de "La tempête", associant des plasticiens (Michael Dans et Bertrand Lamarche) et un paysagiste-écologue (Gilles Clément). Le Crestet centre d'art, quant à lui, s'intéresse depuis sa création aux questions de l'environnement, de la nature, du paysage.

Aux frontières de champs disciplinaires aux contours incertains, les projets de recherche focalisés sur les relations entre art et paysages auront cependant à proposer des orientations précises. Pour les uns, la lecture et/ou la pensée du paysage seront directement impliquées dans une dimension artistique. Pour les autres, la transformation des paysages ne relèvera d'une production artistique que par l'intervention d'un artiste au sein d'un processus de maîtrise d'œuvre plus large et plus complexe. Pour d'autres encore, l'intervention plastique des artistes dans la cité, comme le projet architectural dans l'espace public, est de nature à modifier la physionomie du paysage urbain, sa lecture, sa compréhension, son appropriation. Ainsi, le rôle de la photographie et de la vidéo a été particulièrement important dans la nouvelle définition des paysages urbains ; en témoignent les commandes de la DATAR auprès d'artistes et, dans des registres et sur des territoires différents, la récente exposition organisée au Zentrum für Kunst und Medientechnologie de Karlsruhe intitulée "CTRL [SPACE] : rhétorique de la surveillance de Bentham à Big Brother".

L'étendue de cette (ces) notion(s) de paysages mérite d'être étudiée en elle-même, selon l'angle d'approche particulier de l'interdisciplinarité. Que recouvrent les intérêts partagés et souvent divergents pour le paysage ? Artistes, architectes, architectes urbanistes et paysagistes parlent-ils des mêmes paysages ? A mi-chemin entre recherche fondamentale et enjeux

professionnels, les convergences de l'échelle paysagère suggèrent la construction d'objets de recherche autour des identités sensibles de l'espace qui vont de l'espace habité à l'espace représenté. Les différentes appréciations du paysage peuvent-elles être un terrain de collaborations interdisciplinaires, de croisement des expériences ? Comment les aménageurs qui interviennent concrètement sur ces paysages appréhendent-ils les pratiques interdisciplinaires en ce domaine ?

3.5. Les institutions, la diffusion et la critique

Un autre aspect de ces connexions interdisciplinaires concerne davantage les institutions – centres d'art, maisons de l'architecture et de la ville, musées, centres d'archives – et renvoie directement à la production des savoirs historiques, critiques et théoriques.

Nombreuses sont les institutions culturelles qui assument, et depuis longtemps, une politique d'exposition, d'acquisition ou d'archivage ancrée dans l'interdisciplinarité, rapprochant inéluctablement l'art, l'architecture, le design ou les paysages. On peut citer notamment le Frac Lorraine qui organise de nombreuses manifestations sur les questions de l'intervention artistique dans l'espace public de la ville, le Frac Centre qui a développé une collection spécifiquement orientée sur les relations entre projet d'architecture et productions artistiques, le Musée national d'art moderne qui a considérablement enrichi sa collection d'architecture et qui lui accorde une place maintenant importante dans ses salles d'exposition permanente et, enfin, le Musée d'art moderne de Saint-Etienne qui a rassemblé les éléments d'une importante collection de design.

Certes, l'attention grandissante pour l'architecture, la ville et les paysages dans les programmes d'exposition artistique et les collections publiques peut être considérée du point de vue des stratégies institutionnelles ; mais en répondant à une demande sociale qui tend à écarter les approches monographiques ou simplement chronologiques pour privilégier les démarches thématiques, elle renvoie également, et peut-être surtout, à la production sédimentaire des savoirs théoriques et historiques. Au plan théorique, la mixité actuelle des discours propose un édifice de références explicites à des positions reconnues et situées, comme celles des avant-gardes expérimentales des années 1960 et 1970. Or les enjeux politiques, les aléas sociaux et les positions esthétiques sont aujourd'hui très différents. L'évolution des discours et des pensées en la matière est encore peu analysée et de nombreuses ambiguïtés subsistent, tant dans les usages architecturaux de l'art que dans les lectures artistiques de l'architecture. Ces ambiguïtés peuvent fournir matière à analyse.

Si les rapprochements observés aujourd'hui entre domaines artistiques différents peuvent évoquer les tentatives expérimentales de fusion des arts revendiquée par les avant-gardes historiques du début du siècle, ils correspondent toutefois à des ambitions intellectuelles bien différentes sur le fond. Il ne semble plus être question de la recherche d'une "unité" ou d'une "essence" supposées communes aux arts visuels, pas plus que de revendication d'une abolition des frontières entre les champs artistiques. Tout au contraire, les manifestations actuelles qui relèvent de l'interdisciplinarité paraissent bien reposer sur une reconnaissance entière de la spécificité de chaque discipline et des frontières entre ces disciplines. Le désir d'interdisciplinarité semble alors relever de l'exploration et de l'exploitation de ces frontières par des séries de glissements, de passages et d'associations. Si les liens entre l'architecture moderne et les premières avant-gardes artistiques historiques (cubisme, futurisme, constructivisme...) ont fait l'objet de nombreuses études et publications, l'analyse des liens ultérieurs reste largement à faire et peut bénéficier de ces premiers apports.

S'agissant de la médiation et de la critique, l'actualité des pratiques interdisciplinaires est largement révélée (et peut-être suscitée pour partie) par la multiplication des moyens de diffusion (revues, sites multimédia) qui s'impliquent ouvertement dans la mixité, le rapprochement et la confrontation des disciplines, comme dans la fluidification des frontières interdisciplinaires. Ceci est particulièrement sensible dans l'évolution de la presse spécialisée. Un journal comme *Parpaings* revendique une position interdisciplinaire qui se traduit par la diversité des thèmes et des auteurs. La revue *Purple*, d'abord centrée sur les arts visuels, s'intéresse finalement à tous les domaines de la création : le design, la mode, le récit... La revue *Crash*, lancée initialement autour des nouvelles technologies et des cultures "techno", s'est orientée vers les arts visuels, puis vers la mode (et a ainsi, fait significatif, changé de place sur les racks des maisons de la presse :

musique, arts, mode...). Au niveau de la presse internationale, la revue *Wallpaper*, revue de mode généraliste à l'affût des dernières tendances, s'intéresse à tous les domaines selon une présentation qui tend à minimiser les limites : l'architecture, la gastronomie, le shopping ou l'art sont abordés et présentés au même niveau, dans une sorte de continuité presque indifférenciée.

Néanmoins, dans la presse généraliste, les critiques obéissent toujours à des découpages disciplinaires bien définis. Cette disparité d'évolution entre les différents médias, spécialisés ou généralistes, pourrait faire l'objet d'analyse. Les développements du multimédia ont accentué cette tendance à la mixité, à l'hybridation, qui est devenue elle-même un moyen de création et d'identification très sollicité. Tous ces phénomènes de diffusion, de communication et de commercialisation constituent une face importante de l'interdisciplinarité qui mérite d'être étudiée de manière spécifique, en tenant compte de leurs logiques sociales et économiques.

Pour ce qui concerne les dispositifs de la critique (artistique et architecturale), on ne saurait passer sous silence les processus qui conduisent à médiatiser, non seulement les réalisations elles-mêmes (œuvres, installations, édifices, ensemble d'édifices, espaces publics, parcs et jardins...), mais aussi, et de plus en plus, l'ensemble des éléments constitutifs du projet (même si celui-ci n'a pas vocation à être réalisé). Ainsi en est-il, par exemple, pour les architectes des dernières générations. Réunis au sein d'une démarche conceptuelle qui tend à agréger des références "hors champ" de l'architecture, les matériaux projectuels s'expriment, se représentent, s'exposent et se publient sous la forme de croquis, schémas, textes, plans, maquettes, photos, films... pour être soumis à la critique. Dans le contexte français d'une mise en concurrence systématique dans les marchés publics, les nouvelles identités artistiques du projet d'architecture et du projet urbain sont-elles analysées et critiquées à leur juste mesure ? Quelle peut-être l'influence de ces pratiques et productions, à la fois sur les différents acteurs de la critique, sur les nouvelles maîtrises d'ouvrage publiques issues de la décentralisation et, lorsqu'elles conduisent à la réalisation d'un projet, sur les transformations quotidiennes du cadre de vie ?

3.6. Les métiers et les enjeux professionnels

L'ensemble des démarches interdisciplinaires évoquées concerne directement les vecteurs de la commande artistique, architecturale, urbaine et paysagère. Sont donc en jeu de possibles évolutions des structures et mécanismes professionnels en ces domaines. Il importe sans doute aujourd'hui de savoir si la multiplication de collaborations ponctuelles entre champs disciplinaires peut conduire à la définition de nouveaux modes d'exercice professionnel. Une analyse évaluatrice de ces interactions doit permettre d'envisager les conditions d'une évolution dans le domaine de la commande artistique et de la maîtrise d'ouvrage. L'éventail des attitudes professionnelles et des postures intellectuelles n'exprimerait-il pas la nécessité d'envisager autrement l'articulation des compétences, la cohérence interdisciplinaire et l'identité statutaire des artistes, architectes et paysagistes ? Pour les uns et pour les autres, l'apparition de plusieurs types d'intervention mérite-t-elle une évolution des organisations professionnelles, des procédures incitatives et des cadres réglementaires ?

Certains architectes choisissent en effet d'intervenir comme des concepteurs "créateurs" en rapprochant leur démarche de celle des artistes. Parallèlement, d'autres professionnels de la maîtrise d'œuvre, concentrés sur des fonctions techniques et administratives de plus en plus lourdes et complexes, prennent le relais de ces "créatifs" dans les phases de projet situées en aval, entre la sélection du concours et la réalisation. Constatés notamment à l'occasion d'associations entre équipes d'architectes-concepteurs et équipes d'architectes d'opération, ces modes d'intervention (les architectes de Coop Himmelblau se sont ainsi associés, pour de grosses opérations, avec la firme d'architecture SOM) sont-ils révélateurs d'une tendance au fractionnement et au partage des tâches ? Peut-on comparer cette forme de division du travail à celle qui existe encore dans la réalisation de certaines œuvres artistiques, de type monumental ? Les phénomènes simultanés de professionnalisation et de décloisonnement professionnel qui touchent à la fois les milieux de l'art, de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage méritent ainsi d'être étudiés, notamment dans leurs rapports avec les mécanismes de la commande.

Dans une évolution des pratiques professionnelles, les statuts de l'artiste et du maître d'œuvre (architecte, architecte urbaniste et paysagistes) peuvent-ils s'influencer, se mélanger, se

confondre ? Entre eux, des transferts d'outils, de moyens et de méthodes sont-ils concevables ? Les expériences aujourd'hui encore marginales seraient-elles indicatives d'une tendance au remembrement professionnel qui distinguerait les savoirs et savoir-faire conceptuels du projet de ceux, plus techniques et administratifs, de la réalisation ?

Sur la question des interdisciplinarités pratiques art/architecture/paysages, une meilleure connaissance de la position des organismes de maîtrise d'ouvrage, publics ou privés, est donc nécessaire. Les maîtres d'ouvrage se sont-ils organisés pour répondre à une demande sociale particulière, de type culturel, qui viserait à susciter de nouveaux rapports avec le monde de l'art (mode de passation des marchés, organisation de la commande...) ?

Par ailleurs, les implications professionnelles de l'interdisciplinarité concernent également les institutions d'enseignements : les sujets et enjeux de partenariats entre écoles d'art, école d'architecture et écoles du paysage doivent être appréhendés, analysés et critiqués. Les cultures professionnelles d'aujourd'hui trouvent-elles des sources d'ouverture interdisciplinaire dans la formation d'hier ? Faut-il considérer que, dans les milieux de l'architecture, la présence grandissante des démarches conceptuelles liées aux pratiques artistiques en vient à relativiser l'importance des compétences techniques relatives à l'acte de construire ?

3.7. L'internationalisation et la démarche comparatiste

A l'évidence, les dynamiques interdisciplinaires et l'hybridation des compétences qui forment le socle des interrogations de cet appel d'offres doivent souvent être étudiées dans une perspective scientifique dépassant les frontières hexagonales. En effet, les relations entre art, architecture et paysages sont, dans le contexte des institutions et réseaux français, directement influencées par les mutations à l'échelle internationale. A l'effacement des frontières entre champs disciplinaires, s'ajoutent l'effritement des frontières physiques entre pays et la multiplication des collaborations et échanges internationaux. Pour certains objets de recherche, les démarches et méthodes scientifiques assumées dans le cadre de ce programme devront non seulement s'intéresser à des situations étrangères, mais également bénéficier de regards extérieurs, notamment des points de vues de chercheurs et professionnels venus d'autres pays.

Des démarches comparatistes confrontant expériences françaises et étrangères seront sans doute indispensables pour analyser pleinement la spécificité de certaines des évolutions mentionnées ci-avant.

4. Orientations thématiques

4.1. Epistémologies

La transversalité des démarches évoquées témoigne d'une complexité croissante à l'interface des champs disciplinaires de l'art, de l'architecture et des paysages. Même s'il est difficile de remettre en cause, pour chacun des trois domaines, les spécificités d'une communauté hétérogène qui "fait" de l'interdisciplinarité comme Monsieur Jourdain fait de la prose, il n'en reste pas moins que, du point de vue des productions scientifiques elles-mêmes, c'est un véritable chantier épistémologique qui semble devoir être assumé. Cette complexité vient donc renforcer la nécessité, d'ailleurs déjà perçue depuis longtemps, de mener à bien des travaux de type épistémologique qui auront à se pencher sur les fondements disciplinaires et interdisciplinaires qui jalonnent le territoire scientifique de cet appel d'offres.

Ainsi, dans les domaines de l'art, de l'architecture et des paysages, comment les champs disciplinaires évoluent-ils ? Comment leur pertinence est-elle reconnue ou discutée d'un point de vue scientifique ? Au contact de problématiques spécifiques, les disciplines académiques participant à la constitution de ces champs sont-elles amenées à modifier leur propre socle épistémologique ? A côté des sentiers sûrs bien fréquentés de la démarche scientifique, le thème des pratiques interdisciplinaires suggère évidemment des investigations particulières qui doivent permettre à ce chantier épistémologique d'appréhender l'incertitude des relations entre recherche et création. Quels pourraient (devraient) être les chemins d'une légitimité scientifique visant à appréhender, à proximité immédiate des pratiques conceptuelles du projet, les éléments constitutifs d'une culture de la transformation ?

Sur un territoire d'investigations qui reste à définir et à délimiter, il conviendrait notamment de concevoir les objets, les objectifs, les outils et les méthodes d'une recherche appliquée dans les domaines de l'art, de l'architecture et/ou des paysages. De même, l'espace d'une recherche expérimentale devrait pouvoir trouver les supports pertinents de sa légitimité. Il importe, pour ce faire, que soient étudiés les croisements et comparaisons avec des ensembles complexes qui n'accordent pas pour autant une autorité exclusive à la recherche fondamentale.

Les travaux de recherche épistémologique qui sont sollicités autour de ces problématiques devront donc essayer de croiser plusieurs angles d'approche en associant, au sein des équipes, des compétences scientifiques reconnues dans les disciplines et champs disciplinaires concernés : arts, philosophie, esthétique, architecture, urbanisme, paysages... L'association de chercheurs appartenant à des institutions de recherche diversifiées est également souhaitable. Les projets de recherche auront ainsi à exprimer des objets précis et des perspectives de travail susceptibles de produire les matériaux nécessaires pour appréhender les incertitudes épistémologiques qui jalonnent souvent les domaines de l'art, de l'architecture et des paysages.

4.2. Histoire et théories

Cette orientation thématique suggère la mise en oeuvre de recherches fondamentales qui, à propos d'interdisciplinarité, auront à s'inscrire clairement dans le champs des investigations historiques et théoriques. Dotés des objectifs traditionnels de la constitution des savoirs et de la production des connaissances, les projets de recherche devront néanmoins innover du point de vue de la construction des objets. La plupart des interrogations contenues dans la problématique générale de la présente consultation de recherche est concernée par cette orientation thématique.

Les recherches historiques et théoriques qui sont ici sollicitées auront à se pencher exclusivement sur les périodes du XX^{ème} siècle : importance des pratiques et discours transversaux dans les mécanismes interdisciplinaires des avant-gardes et autres mouvements ; postérité, obsolescence, transformations et/ou déplacements dans les productions intellectuelles, expérimentations plastiques, pratiques artistiques, projets et réalisations ; développement des réflexes, méthodes et outils liés aux pratiques transversales (détournements, emprunts, citations, représentations...) ; analyse des tensions entre volontés d'hybridation ou tentatives d'unification dans les rapprochements des champs disciplinaires...

Les approches de type historique et/ou théorique devront notamment permettre de comprendre la spécificité, la nouveauté ou, au contraire, la continuité des dynamiques interdisciplinaires dans les domaines de l'art, de l'architecture et des paysages. Par leurs objets et leurs productions, elles auront également à éclairer la réalité des évolutions récentes en matière d'interdisciplinarité.

Les projets attendus devront mêler plusieurs angles d'approches, en France ou à l'étranger, liés à l'histoire et/ou à la théories de l'art, de l'architecture, de la ville et des paysages. En fonction des objets de recherche, les équipes interdisciplinaires associeront les compétences scientifiques capables de contribuer au croisement des regards, à la mixité des approches et aux partage des méthodes.

4.3. Auteurs, acteurs et processus

Les travaux de recherche qui s'inscriront dans cette orientation thématique auront à appréhender l'interdisciplinarité à l'oeuvre dans le contexte actuel des relations entre art, architecture et paysages. En ce sens, il s'agit davantage d'une recherche-action qui aurait à analyser, dans le cadre de situations précises, de cas de figure identifiés et/ou d'expériences en cours, les processus de collaboration et logiques d'acteurs.

Les perspectives scientifiques s'intéresseront ainsi à des projets et des actions interdisciplinaires déjà engagés, voire aboutis. Françaises ou étrangères, les situations analysées pourront s'inscrire dans le cadre opérationnel des relations complexes entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre ; elles pourront s'exprimer dans le cadre public d'institutions telles que les lieux d'exposition, les espaces de médiatisation, les établissements d'enseignement (écoles ou universités) ou de médiation (centres d'art) ; elles pourront être appréhendées dans le cadre privé de relations particulières fondées sur une approche spécifique de l'interdisciplinarité.

Sont donc principalement concernés par cet axe de recherche les logiques d'acteurs dans les trois domaines concernés (les artistes, architectes et paysagistes ; mais aussi les maîtres d'ouvrages, les musées et galeries, les associations et organismes professionnels, les organismes publics et les collectivités territoriales, les instances politiques et les milieux de la critique). La réalité des dynamiques interdisciplinaires sera donc analysée dans ses relations immédiates avec les mécanismes, les productions, les phénomènes de réception, de critique et de médiatisation. L'étude des évolutions professionnelles et des transformations identitaires soulevées par les pratiques interdisciplinaires (statut de la maîtrise d'oeuvre, identité de l'auteur, propriété intellectuelle, rôle de la maîtrise d'ouvrage, montage des opérations, moments d'intervention des différents partenaires...) constitue une interrogation prioritaire qui vise à apporter un éclairage

concret et précis sur les expériences considérées. L'originalité des angles d'attaque, des terrains d'investigations, des méthodes d'analyse et des points de vue critiques doit fournir la matière attendue de ces travaux de recherche.

Focalisant leur attention sur les acteurs, les auteurs et les processus, les équipes interdisciplinaires devront associer la compétence de chercheurs issus des différentes disciplines des sciences humaines et sociales. Avec les (res)sources actives sollicitées auprès d'artistes, d'architectes et de paysagistes, il s'agira là de proposer un corpus d'analyses à la fois diversifiées et capables d'appréhender toute l'épaisseur des situations rencontrées : leurs motivations, leur montage, leurs logiques professionnelles et productives, leur déroulement, leurs suites et conséquences... Les projets de recherche pourront appréhender plusieurs opérations distinctes (en France et/ou à l'étranger) dans une perspective comparatiste.

4.4. Applications, expérimentations et création

Les propositions de recherche inscrites dans cette quatrième orientation thématique auront nécessairement à associer théorie et pratique dans les champs de l'art, de l'architecture et des paysages. Pour que se tissent d'étroites relations entre recherche fondamentale d'une part, et recherche appliquée ou recherche expérimentale d'autre part, seront donc convoquées au sein d'une équipe interdisciplinaire les compétences professionnelles de chercheurs et de praticiens (artistes, architectes et/ou paysagistes).

Il est attendu des projets scientifiques qu'ils aboutissent à une double production ayant à confronter, dans les limites d'un objet de recherche précis et cohérent, les apports d'un corpus théorique (dont les fondements sont issus d'une recherche fondamentale) avec les perspectives d'une application ou d'une expérimentation (qui pourra elle-même déboucher sur une extension théorique). Pour ce faire, la composition interdisciplinaire des équipes devra faire émerger la pertinence d'une démarche originale et collective visant à faire se côtoyer de près, voire même à s'interpénétrer, les dispositifs de construction théorique, d'application et/ou d'expérimentation projectuelle.

Entre théorie et pratique, recherche et création, savoirs et savoir-faire, crédibilité scientifique et légitimité du projet, là où précisément les questions épistémologiques paraissent se poser avec le plus d'acuité, cette démarche devra permettre d'éclairer les processus d'une complémentarité trop souvent négligée. En effet, l'objectif principal de cette orientation thématique suggère la mise en œuvre interdisciplinaire d'une contribution plurielle qui pourra à la fois être rédigée, représentée, exposée et, éventuellement, réalisée. Il s'agira donc d'élaborer un dispositif méthodologique conduisant à une application et/ou à une expérimentation spatiales, situées ou pas, susceptibles d'être évaluées selon une grille de critères dont la définition devra être précisée dans le projet scientifique.

5. Modalités de la consultation

5.1. Recevabilité des projets scientifiques

Les projets scientifiques soumis à l'expertise devront nécessairement appréhender les articulations interdisciplinaires suggérées par le programme et adopter une des trois orientations générales suivantes : art et architecture ; art et paysages ; art, architecture et paysages.

En fonction des projets élaborés, les équipes de recherche constituées pour répondre à cet appel d'offres devront nécessairement associer plusieurs disciplines ou champs disciplinaires.

Les propositions de recherche auront à s'intégrer clairement dans une des quatre orientations thématiques déclinées ci-dessus. Dans tous les cas, elles devront détailler précisément les perspectives de valorisation et de diffusion des productions scientifiques.

5.2. Constitution des équipes de recherche

La présente consultation s'adresse aux compétences scientifiques dont les investigations actuelles et objets d'étude potentiels se rapprochent le plus des interrogations ici exprimées. Sont donc concernées les unités de recherche des écoles d'architecture, les laboratoires universitaires, les chercheurs des écoles d'art et des écoles du paysage. S'agissant d'un programme interdisciplinaire, les équipes désireuses de soumettre un projet de recherche devront faire état, notamment mais pas seulement, de compétences spécifiques liées à l'expression d'une véritable culture artistique, architecturale et paysagère.

Ayant à afficher les perspectives d'une forte dynamique interdisciplinaire, la composition des équipes devra être adaptée au type d'interrogations du projet, au type de structuration méthodologique du travail et au type même de la recherche envisagée. Cette dynamique devra se traduire par l'association de compétences et profils variés du point de vue des disciplines et champs disciplinaires, des statuts professionnels, des convergences partenariales et des modes d'intervention au sein de l'équipe.

Le choix d'une orientation et d'un objectif scientifique doit donc orienter fortement la configuration des équipes interdisciplinaires, notamment pour l'association de professionnels de la recherche et de professionnels de la maîtrise d'oeuvre artistique, architecturale, urbaine ou paysagère.

5.3. Présentation des candidatures

Les équipes de recherche sont rigoureusement tenues de présenter leur dossier de candidature en 20 exemplaires, sous forme de document papier au format A4. Le contenu de ce dossier devra être ordonné de la manière suivante :

- 1. présentation du projet de recherche (15 pages maximum format A4) :
 - 1.a. problématique et hypothèses ;
 - 1.b. positionnement de la recherche (*cf.* orientations thématiques) ;
 - 1.c. principes méthodologiques ;
 - 1.d. partenariats scientifiques et/ou professionnels ;
 - 1.e. modalités de valorisation ;
 - 1.f. durée de la recherche.

- 2. présentation de l'équipe de recherche (15 pages maximum format A4) :
 - 2.a. composition de l'équipe (avec le nom du responsable mandataire) ;
 - 2.b. coordonnées de l'établissement gestionnaire de l'opération ;
 - 2.c. principes de collaboration interdisciplinaire ;
 - 2.d. présentation des compétences des membres de l'équipe ;
 - 2.e. références détaillées des membres de l'équipe.

- 3. Devis détaillé accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB)
 - 3.a. budget de fonctionnement détaillé ;
 - 3.b. budget d'équipement justifié ;
 - 3.c. frais et rémunérations complémentaires ;
 - 3.d. partenariat(s) et cofinancement(s) ;

- 4. Fiche résumée (1 page format A4 séparée) comprenant :
 - 4.a. titre de la recherche ;
 - 4.b. nom et coordonnées du responsable ;
 - 4.c. composition de l'équipe (noms et titres) ;
 - 4.d. résumé de la problématique ;
 - 4.e. durée de la recherche ;
 - 4.f. montant TTC du devis.

5.4. Mode et critères de sélection des propositions

La sélection des projets de recherche sera effectuée selon la procédure suivante :

- chaque projet de recherche sera examiné par deux experts membres du comité scientifique du programme qui en rédigeront un rapport d'analyse détaillé ;
- le comité scientifique, après avoir pris connaissance de l'ensemble des rapports d'expertise, établira la liste des projets qu'il jugera pertinent de retenir ;
- sur la base des éléments transmis par le comité scientifique, le comité de pilotage du programme établira la liste des projets de recherche définitivement retenus.

Les critères de sélection qui prévaudront pour les travaux du comité scientifique et du comité de pilotage seront les suivants :

- pertinence du projet par rapport à la thématique générale du programme ;
- caractère novateur de la démarche et de l'objet de recherche ;
- cohérence interdisciplinaire de l'équipe de recherche ;
- rigueur méthodologique ;
- modalités de valorisation des investigations scientifiques ;
- coût du projet.

5.5. Echanges et restitution

Un séminaire de présentation et de confrontation des différents projets de recherche sélectionnés sera organisé au cours du premier semestre 2004, sous la responsabilité du comité de pilotage. Chaque équipe sera amenée à y présenter, devant les membres du comité de pilotage, les membres du comité scientifique et les représentants des autres équipes, les objectifs, la méthodologie et les premiers résultats de sa recherche. A l'issue de cette rencontre, le comité de pilotage pourra formuler, s'il le juge utile et en fonction de l'avancement de l'ensemble des projets, des observations éventuelles et des demandes de recadrage. Chaque équipe est contractuellement tenue de participer à ce séminaire et de contribuer, au moins par un article scientifique, aux différents projets de valorisation et de restitution prévus par la mise en oeuvre du programme (colloque, exposition, édition, numéro spécial de revue...).

6. Orientations bibliographiques

6.1. Ouvrages, articles, catalogues et rapports

- Paul Ardenne, *Un art contextuel*, Paris, Flammarion, 2002.
- Martine Bouchier, *Relations art(s), architecture et paysage*, rapport de recherche, Bureau de la recherche architecturale et urbaine, Paris, 2002.
- Anne-Marie Duguet, *Déjouer l'image - Créations électroniques et numériques*, Nîmes, Edition Jacqueline Chambon, 2002.
- Gaëtane Lamarche-Vadel, *De ville en ville. L'art au présent*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2001
- Daniel Parrochia (dir.), *Penser les réseaux*, Seyssel, Editions Champ Vallon, 2001.
- Gilles Tiberghien, *Nature, art, paysage*, Arles, Acte Sud, 2001.
- Anthony Vidler, *Warped Space. Art, Architecture and Anxiety in Modern Culture*, Cambridge, The MIT Press, 2000.
- *Vision machine*, catalogue de l'exposition, Nantes / Paris, musée des Beaux-Arts de Nantes / éditions Somogy, 2000.
- *Mutations*, catalogue de l'exposition, Barcelone / Bordeaux, Actar / arc en rêve, 2000.
- *Kawamata 190500 Evreux*, catalogue de l'exposition, Göttingen, éditions Steidl, 2000.
- *50 espèces d'espaces*, oeuvres du Musée National d'art moderne, catalogue d'exposition, Paris / Marseille, Centre Pompidou / Musées de Marseille, 1998.
- Nicolas Bourriaud, *Esthétique relationnelle*, Dijon, Les presses du réel, 1998.
- Nicola Oxley, Nicolas de Oliveira, Michael Petry, *Installations. L'art en situation*, Londres, Thames & Hudson, 1997.
- Alain Roger, *Art et anticipation*, Paris, éditions Carré, 1997.
- *Transarchitecture 02, cyberspace et théories émergentes*, Paris, Editions A&P (Architecture et prospective), AFAA, 1997.
- Rémy Zaugg, *Herzog & de Meuron, une exposition*, Paris / Dijon, Centre Georges Pompidou / Les presses du réel, 1995.
- Bernard Lassus, "L'obligation de l'invention - Du paysage aux ambiances successives", in *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel, éditions Champ Vallon, 1994, pp. 83-106.
- *Machines d'architecture*, catalogue d'exposition, Fondation Cartier, Paris, T&A, 1992.

6.2. Périodiques

- "Autres sites / Nouveaux paysages", *Revue d'esthétique*, n°39, Paris, Editions Jean-Michel Place, 2001.
- "Mixmedia", *Prototypo*, n° 6, décembre 2001.
- "Virtuel Réel, Quelle place pour les nouvelles technologies?", *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 7, janvier 2001.
- "Micro-Architectures", *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 328, juin 2000.
- "Art pôle position", *Crash*, hors-série art, Paris, 2000.
- "Statut esthétique de l'art technologique", *Alliage*, n° 33-34, Paris, Editions du Seuil, hiver 1997-printemps 1998.
- "Frontiers: Artists & Architects", *Architectural Design*, vol. 67, Londres, Academy Editions, juillet-août 1997.
- "Land Arch", *Quaderns*, n° 217, Barcelone, 1997.
- Marie-Ange Brayer (dir.), "La maison", *Exposé*, n° 3, Orléans, éditions HXX, 1997.
- "Art et architecture", *Les cahiers du MNAM*, n° 39, Paris, Centre Georges Pompidou, printemps 1992.
- "Nouvelles technologies, un art sans modèle ?", *Art Press*, n° spécial, n° 12, Paris, 1991.
- "Art and the Tectonic", *Art & Design Profile*, n°20, Londres, Academy Editions, 1990.

7. Calendrier

Réception des candidatures :

Les équipes devront envoyer leur dossier de candidature **en 20 exemplaires** avant le **08 octobre 2004** (date limite d'envoi, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Ministère de la Culture et de la Communication
Direction de l'Architecture et du Patrimoine
Bureau de la recherche architecturale et urbaine
(à l'attention de Madame Edith Faucheu)
8, rue Vivienne – 75002 Paris

Sélection des candidatures :

Sur la base des expertises sollicitées, le jury de sélection se réunira **le jeudi 28 octobre 2004** pour examiner l'ensemble des propositions de recherche. Le comité de pilotage du programme se réunira **le vendredi 29 octobre 2004** pour arrêter la liste définitive des projets scientifiques retenus pour financement.